



Quelle est ma quote-part de la vente ?

Par **Belaulau**, le **27/08/2016** à **18:55**

Bonjour,

Ma mère est décédée en 1992 et mon père vit depuis dans la maison familiale.
J'ai une soeur et nous avons donc, à l'époque, hérité de 25% de la maison chacun.
Mon père a aujourd'hui 73 ans et souhaite vendre la maison.
Vais-je bien récupérer les 25% de la vente ?
Merci pour votre réponse.
Cordialement.

Par **youris**, le **28/08/2016** à **11:08**

bonjour,
la répartition du prix se fera selon la part de propriété de chacun dans le bien.
pour vendre , il faut l'accord de tous les propriétaires.
votre père a-t-il l'usufruit du bien ?
salutations

Par **Belaulau**, le **28/08/2016** à **16:34**

oui, il a l'usufruit.
Cordialement.